

ORIENTATIONS NATIONALES



Ce texte, adopté par le Conseil national le 3 décembre 2005, a été élaboré à partir des apports des équipes d'aumônerie et des personnes détenues participant aux activités de l'aumônerie.

« L'Église demeure proche de vous. Elle veut témoigner de l'espérance que le Christ nous apporte. Aucun de vos actes ne peut vous enlever votre dignité d'enfant de Dieu. »

Jean-Paul II s'adresse aux prisonniers (JMJ Paris 1997).

Les équipes d'aumônerie de prison sont envoyées par l'Église auprès des personnes privées de liberté, portant le poids de leurs actes et souffrant des conditions d'incarcération.

En ce lieu particulier, l'Évangile, Bonne Nouvelle pour les pauvres et les pécheurs, montre son étonnante capacité à s'adresser à tous. Il répond très fortement à leur attente de respect, de compréhension et de pardon.

À partir de ces convictions fondamentales, l'aumônerie catholique des prisons définit sa mission particulière et sa place originale dans la mission de l'Église que rappelle Benoît XVI dans l'encyclique « Deus caritas est » : « La nature profonde de l'Église s'exprime dans une triple tâche : Parole de Dieu, célébration des sacrements et service de la charité. Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre ».

Par ses orientations nationales, l'aumônerie propose une direction, un cadre et des points d'appui sur lesquels chaque équipe locale fondera son propre projet. Ces orientations s'adressent donc prioritairement aux équipes d'aumônerie et aux équipes associées.

Plus largement, elles veulent rejoindre les responsables pastoraux des communautés chrétiennes pour permettre une meilleure compréhension, une plus grande collaboration et une vraie communion avec la part incarcérée de chaque Église diocésaine.

ENVOYÉS ENSEMBLE

« Comme le Père m'a envoyé, à mon tour, je vous envoie » (Jn 20, 21).

Tous

Personnes détenues et membres des équipes d'aumônerie, c'est ensemble que nous sommes des chercheurs de Dieu qui nous précède dans chacune de nos rencontres. Il nous invite à reconnaître en toute personne détenue, à commencer par les plus oubliés, sa dignité d'enfant de Dieu et à croire en un avenir possible pour chacun.

L'aumônerie accueille chacun sans jugement sur la personne et sans a priori sur sa demande. Elle donne au pardon et à la réconciliation une place privilégiée.

Quelques-uns

Parmi les personnes détenues, certaines sont témoins du Christ de différentes manières auprès de leurs frères incarcérés.

Dans l'Église, les aumôniers et les auxiliaires (animateurs des groupes) reçoivent une charge particulière qui leur a été confiée par l'évêque : ils sont envoyés pour une mission de présence de l'Église dans un établissement pénitentiaire. Ils constituent l'équipe pastorale de l'aumônerie.

Avec d'autres

- Les équipes associées (service ecclésial, invités de célébrations...);
- Les paroisses (en particulier celle où l'établissement est situé);
- Le Secours catholique;
- D'autres groupes chrétiens (aumôneries protestantes, services et associations);
- Les aumôneries des autres cultes.

DANS LA DÉTENTION

« J'étais en prison, et vous êtes venus à moi » (Mt 25, 36).

L'aumônerie se situe dans un lieu d'enfermement où la surpopulation carcérale, la promiscuité, l'allongement des peines et la gestion sécuritaire de la détention détériorent gravement les conditions de vie, nient trop souvent toute forme d'intimité et exacerbent les tensions dont les plus faibles font les frais.

Sa fonction et les modalités de ses interventions sont fixées par le Code de procédure pénale : en prison, l'aumônerie n'est pas « chez elle ».

Le monde de la prison a ses règles dites et non dites : être détenu et aller à l'aumônerie est parfois difficile, voire courageux.

Dans toute rencontre, le respect des personnes est encore plus important et nécessaire du fait qu'elles ne sont pas libres.

Le refus du prosélytisme et de l'intégrisme est un gage de respect de la laïcité de l'institution pénitentiaire.

L'aumônerie participe à la mission de préparation à la réinsertion

- En étant attentive au respect de l'intégrité et de la dignité de tous ;
- En accompagnant la personne incarcérée, en l'invitant à se relever et à ouvrir un avenir ;
- En sensibilisant les communautés chrétiennes sur la nécessité d'un accueil fraternel à la sortie ;
- En participant au débat citoyen pour faire connaître les conditions de détention et les enjeux de la réinsertion.

Sous réserve des autorisations nécessaires, l'aumônerie accueille avec discernement toute demande d'aide matérielle et de service. D'autres acteurs de la vie carcérale sont plus aptes à répondre aux besoins d'aide psychologique, sociale, matérielle, etc.

Avec d'autres

- En coopérant avec les personnels, dans leur travail de réinsertion ;
- En collaborant avec des intervenants, des associations (en particulier celles du Groupe national concertation prison : visiteurs, GENEPI, accueil des familles ...);
- En contribuant au maintien des liens extérieurs, en particulier familiaux.

pour ...

RENCONTRER

« Or, comme ils parlaient et discutaient en semble, Jésus lui-même les rejoignit et fit route avec eux » (Luc 24, 15).

Dans la rencontre individuelle (en cellule ou en parloir) ou collective (groupe d'échanges, groupes bibliques, célébrations), l'accueil et l'écoute sont au cœur de la mission de l'aumônerie.

Accueillir l'autre au point où il en est de son histoire est un défi dans un lieu où les hommes et les femmes détenus sont d'abord qualifiés à partir du délit commis ou présumé.

L'aumônerie, lieu d'écoute

Chaque personne détenue est accueillie et écoutée ; une vraie rencontre demande une régularité dans les visites et les animations. La disponibilité et la confidentialité sont essentielles. On ne juge pas la personne, on entend ses questions, sa révolte, ses espoirs...

Une attention prioritaire est portée aux personnes les plus isolées, les plus fragiles, à celles qui n'ont pas de visites, aux étrangers.

L'aumônerie, lieu de dialogue

Le dialogue est au cœur de la rencontre. Il manifeste la reconnaissance de la parole de l'autre et une confiance réciproque. Il permet de mettre des mots sur des situations difficiles et aide à traverser le mieux possible le temps de l'incarcération, la souffrance, la solitude.

L'aumônerie est un lieu où chacun peut prendre la parole et déposer devant Dieu tout ce qui lui tient à cœur.

L'aumônerie, lieu de solidarité et de fraternité

- Une expérience de vie fraternelle est proposée ;
- L'entraide entre personnes détenues est constamment encouragée : elle est le plus fort témoignage, et souvent le seul, que peut donner l'aumônerie dans la détention où le « chacun pour soi » est souvent de règle ;
- Le recours aux autres intervenants et institutions (personnels administratifs et de surveillance, UCSA, SMPR, SPIP, enseignants, visiteurs, associations ...) est soutenu.

RÉFLÉCHIR

« Et, commençant par Moïse et par tous les prophètes, Jésus leur expliqua, dans toutes les Écritures, ce qui le concernait » (Luc 24, 27).

Sur le chemin, des haltes sont nécessaires...

L'aumônerie invite à relire son itinéraire et à trouver du sens :

- Apprendre à se connaître, poser et se poser des questions, être entendu ;
- Accepter la responsabilité de ses actes et reconnaître la souffrance des victimes ;
- Accepter la complexité des situations, découvrir ou renouer avec des repères parfois lointains, se remettre en question, retisser des liens, croire en un avenir possible...

...dans la lumière de l'Évangile

- Expérimenter une démarche spirituelle chrétienne ;
- Proposer la Parole de Dieu et la partager ;
- Vivre une expérience de foi et de prière...

CÉLÉBRER

« Quand il se fut mis à table avec eux, Jésus prit le pain, prononça la bénédiction et le leur donna » (Luc, 24, 30).

La célébration liturgique est accueil et rencontre de Celui que Dieu nous envoie : Jésus, le Christ.

La célébration en prison rassemble des personnes de conditions et de cultures diverses, d'inculpations et de condamnations différentes, dans une démarche commune. Elle apprend et aide à mieux vivre ensemble dans un contexte très difficile. Chacun peut librement faire part de son expérience et de sa recherche de foi.

Elle est un moment privilégié d'accueil de la présence de Dieu, de la révélation de sa miséricorde et de l'offre de son pardon. Chacun est invité à se découvrir aimé et sauvé par Dieu.

L'Eucharistie fait mémoire du Christ mort et ressuscité dans un lieu de mort sociale où on attend de Dieu la force de revivre. Elle est source d'espérance en un Dieu qui se fait proche de tous et entend nos prières.

Comment ?

- En préparant les célébrations, si possible avec les personnes détenues ;
- En soignant la beauté, en favorisant le silence et en permettant des expressions variées de prière ;
- En répartissant l'animation entre les différents participants à la célébration ;
- En créant des liturgies adaptées aux personnes et aux lieux, selon les possibilités de l'équipe d'aumônerie.

Toute demande de sacrement mérite d'être prise au sérieux. Après discernement, sa célébration nécessite préparation et accompagnement.

Avec qui ?

- En accueillant chaque personne détenue dans sa demande de participation, sans être juge de ses motivations ;
- En étant en communion avec les familles, avec les autres communautés chrétiennes locales (en particulier la paroisse où l'établissement est situé) ;
- En permettant, quand c'est possible, une rencontre avec des personnes de l'extérieur.